

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois 11 fr. 50	6 mois 21 fr.	1 an 38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 34

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	2 fr. 75
» 2 ^e page (— d ^e —).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La grande bataille est engagée entre les Compagnies de chemins de fer et les groupements automobiles.

Il y a des disputes féroces entre les diverses catégories de contribuables...

Non seulement pour savoir qui paiera l'impôt — ou, mieux, qui ne le paiera pas. Mais aussi pour s'entredénoncer avec un fureur fratricide comme n'en payant pas assez. Des prières ardentes sont élevées vers l'insatiable Divinité, vers cet Ogre universel, le Monstre à phynances, par qui nous serons tous dévorés — ensemble ou séparément.

On le supplie, non pas d'être épargné soi-même, mais qu'il n'oublie pas d'étendre sur le voisin, jusqu'ici trop épargné, sa souveraine et toute puissante méchanceté... « Pille à côté, lui crie-t-on, tu n'es pas allé jusqu'à ses dernières cachettes. Il lui reste des ressources dissimulées ! Regarde ! Moi je suis tout nu ! Lui, il a encore sa chemise ! »

On cherche son soulagement dans l'accablement des autres. On souffre moins dès que l'on sait qu'ils souffrent davantage. On supporte d'être dépourvu pourvu que les camarades soient complètement ruinés.

Tel est le spectacle que nous offrent les Compagnies de Chemins de fer et les groupements automobilistes qui se dénoncent mutuellement au fisc comme une proie à laquelle il reste encore la peau ou les os à enlever.

Cette lutte entre les représentants du fer et ceux du caoutchouc se poursuit depuis des mois avec un sombre acharnement. Elle a des péripéties silencieuses dans les cabinets ministériels ou dans l'atmosphère ouatée des commissions parlementaires. Et nous n'en percevons en public que des éclats intermittents. Mais ils suffisent à nous renseigner sur l'apreté impitoyable des combattants. Chacun cherche sa vie dans la mort de l'autre.

L'autre jour, le directeur des Chemins de fer de l'Etat, interprète de toutes les Compagnies, publiait dans un grand journal parisien un article particulièrement dur contre l'automobile. Son titre fixait assez bien la position subalterne qu'il consent à lui accorder. Il disait : « Les transports automobiles anéantissent le chemin de fer, au lieu de le compléter et de le prolonger. » Et il concluait ainsi son réquisitoire contre l'intolérable envahissement : « Il y a trop de moyens de transports terrestres comme il y a trop de moyens de transports maritimes, trop de transports fluviaux... » Autrement dit, c'est de disette qu'on mourait. Aujourd'hui c'est d'abondance...

Bref, cette campagne vise à persuader le public qu'on ne doit pas laisser se développer librement cette insolente concurrence au chemin de fer et que l'Etat doit intervenir pour l'empêcher. Le rail n'ayant pas les moyens de se défendre lui-même, c'est au fisc à s'en charger. Et, puisque ce ne peut pas être en allégeant le chemin de fer, que ce soit en accablant l'auto.

Comme bien vous pensez, l'alerte est depuis longtemps sonnée au camp des automobilistes et la riposte n'a pas tardé à venir. Répandus à profusion, les organes professionnels spécialement créés se livrent présentement à une furieuse contre-attaque. Ils appellent Chéron à la rescousse contre l'assailant. Ils lui dénoncent les Compagnies comme mal gérées, gaspillant follement les deniers publics, engouffrant des centaines de millions à bâtir d'immenses gares qui ne seront bientôt pour leurs momies desséchées que de somptueux tombeaux. La haine des Compagnies pour l'auto est celle des malades pour les gens bien portants, des vieillards décrépits et tremblants pour les jeunes gens vigoureux et alertes. Va-t-on aider les chemins de fer à rendre tout le monde infirme comme eux ?...

Autrefois, la locomotive a tué la diligence. Pourquoi ? Parce qu'elle valait mieux, parce qu'elle représentait un progrès. A-t-on mobilisé l'Etat pour priver le public de ce bienfait ? Aujourd'hui, l'auto remplace progressivement le chemin de fer. Pourquoi ? Parce qu'elle rend de meilleurs services à meilleur marché, parce que le public la préfère. Va-t-on faire intervenir l'Etat pour maintenir un mal et empêcher un bien ? Non ! Place à l'auto ! Et creve le chemin de fer !

Voilà le ton et le sens résumé des répliques. Mais il y a quelque chose de plus. Après la discussion, il y a l'action. La menace directe d'un vaste mouvement corporatif. Elle est explicitement formulée. Du nord au sud de la France, de Dunkerque à Biarritz, on organisera meetings sur meetings. Et, dit le journal que nous avons sous les yeux, les chemins de fer « se rendront compte bientôt que leur attitude n'est pas de mise ». L'avertissement est clair. Les Compagnies s'en entendent dire de vertes et de pas mûres !

A quoi l'article en question ajoute ce trait final qui sonne comme un appel, comme une mobilisation. « Car si le rail compte quelque 400.000 cheministes électeurs, l'auto — seulement dans un domaine, celui de la route — offre au gouvernement 438.000 conducteurs de poids lourds, électeurs eux aussi ! Et s'il faut placer — et on le doit — la question sur le terrain électoral et de la politique, voilà des chiffres qui feront réfléchir députés et gouvernants. »

En attendant qu'on voie se déployer en ligne de bataille ces 438.000 conducteurs de poids lourds, je sais bien quel sera le résultat des réflexions que l'on suggère à M. Chéron... Il ne se laissera pas prendre entre la locomotive et le gros camion, il ne dégrèvera pas l'une, mais il imposera l'autre...

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT BONBONS

Vous avez beau dire, chère Madame, que vous détestez les friandises et faire, au nom de l'hygiène et de la santé, le procès de ceux qui les aiment, c'est avec votre plus beau sourire que vous avez reçu les bonbons que je vous ai offerts à l'occasion du Nouvel An. Et vous ne m'avez point pardonné d'oublier l'échéance rituelle. Vous savez bien, en effet, et je le sais aussi, qu'en janvier fin des médecins et de leurs sermons ! le chocolat est le roi du monde, et tant pis si votre fête proteste ; vous le calmerez quand viendra le Carême. En attendant celui-ci, l'Eglise a bien fait les choses.

Au surplus, l'Esculape d'aujourd'hui, ennemi des joies de la vie, et qui condamne le vin et la bonne chère que recommandaient ses ancêtres, vous trompe comme il nous abuse quand il présente les sucreries sous le plus inquiétant aspect ; il affecte d'oublier ou peut-être l'ignore-t-il qu'elles étaient, jadis, à la base même de la thérapeutique. Au bon vieux temps, le sucre ne se vendait que chez l'apothicaire où l'on trouvait, notamment, un certain bonbon à la violette qui avait la réputation d'exécuter l'appâté et de guérir incontinent les insomnies et d'estomac les plus rebelles. Comment peut-on dire, à présent, que ce qui était un remède il y a nombre d'années est devenu, de nos jours, un poison ? Mangez donc des bonbons, Mangez-en avec tranquillité et confiance et aussi avec respect, comme on doit à une création exquise du goût dont les humains, pendant des siècles, ont fait leur régal.

Je dis bien : pendant des siècles et je vais appeler à la rescousse toute ma pédonnerie pour vous narrer brièvement l'histoire du bonbon. Il remonte, lui aussi, à l'exemple de tant de choses merveilleuses, à la plus haute antiquité qui, déjà, savait bien vivre et mieux que nous-mêmes puisqu'elle le faisait dans une ambiance plus calme.

Les Romains confectionnaient la dragée, car c'est un certain Julius Dragatus qui, 177 ans avant Jésus-Christ, eut l'idée ingénieuse de recouvrir de sucre parfumé l'amande et la noisette. Seulement, à cette époque, tous les gourmands n'avaient pas la faculté, comme de nos jours, de satisfaire leur pèche mignon et c'est ainsi que la dragée demeura la propriété exclusive des Fabius et ne tomba dans le domaine public que beaucoup plus tard.

Informations

Pour combler le déficit

Le Ministre des Finances s'est entretenu mercredi avec le directeur général de l'enregistrement de l'insuffisance du contrôle des Sociétés à Paris. Il existe dans la capitale, sans parler de la banlieue, plus de 36.000 Sociétés soumises au contrôle de l'enregistrement, dont plus de 20.000 Sociétés de capitaux.

Or, les moyens d'action de l'enregistrement sont si insuffisants que le directeur général n'hésite pas à évaluer à plusieurs centaines de millions le supplément de recettes qui pourrait résulter d'une meilleure organisation du service et d'une perception plus serrée des taxes actuellement existantes.

La suppression de certains bureaux d'enregistrement doit permettre de faire face à la réforme sans augmentation du nombre des fonctionnaires.

Accord franco-allemand

Le problème des relations franco-allemandes inspire à la Germania certaines considérations qu'elle résume dans son éditorial d'aujourd'hui.

Ainsi, l'organe du parti du centre allemand estime qu'il est essentiel pour la France de savoir que le programme revisionniste allemand n'envisage en rien une modification de la frontière franco-allemande, et ce journal voit dans ce fait la raison pour laquelle la France — lorsqu'elle aura sacrifié son désir d'hégémonie au principe de l'égalité des droits et de la restitution morale, — devrait avoir moins de peine à comprendre le bien-fondé des revendications allemandes en ce qui concerne la révision des frontières.

L'incendie de « l'Atlantique »

D'après les renseignements parvenus jeudi après-midi, l'incendie qui faisait rage à bord de « l'Atlantique » paraît, depuis l'entrée en action des pompes des remorqueurs, pratiquement conjuré.

La fumée ne sortirait plus que par la poupe du navire.

Les remorqueurs ont réussi à passer une amarre à « l'Atlantique » et à la prendre ainsi à la remorque. Si le vent n'augmente pas et si l'état de la mer demeure satisfaisant, on espère que « l'Atlantique » pourra être remorqué jusqu'à Portland.

Conférence économique

Le désir de la Grande-Bretagne de hâter la réunion de la Conférence économique mondiale et le règlement de la question des dettes donneront vraisemblablement lieu, d'ici peu, à de nouveaux efforts de la diplomatie britannique.

Le Daily Mail insiste, en effet, sur le fait que M. MacDonald va, dès son retour à Londres, sans doute la semaine prochaine, s'attacher particulièrement à produire la politique que la Grande-Bretagne devra suivre en matière de dettes.

En Espagne

La découverte faite chez les anarchistes de Barcelone, de mille bombes et d'une grande quantité de munitions et d'armes, a mis la police sur la piste d'un complot révolutionnaire de grande envergure. Des documents très importants ont été découverts au domicile d'un des anarchistes qui fréquente la maison de la rue de La Mallorca, n° 633, où fut découvert le dépôt de bombes.

En Allemagne

Adolf Hitler et l'ancien chancelier, von Papen, ont eu, à Cologne, un entretien d'une heure et demie. Dans les milieux politiques on dit que la conversation a eu lieu sur l'initiative du général von Schleicher, le général chancelier ayant cherché, en renouant les relations avec la Maison Brune, à retourner une situation politique qui s'avère très difficile.

Le bruit court même que le général von Schleicher serait personnellement disposé à renoncer à la chancellerie en faveur d'Hitler, pour garder avec la Reichswehr la réalité du pouvoir.

L'Allemagne et les dettes américaines
Le gouvernement allemand a avisé M. Ogden Mills, secrétaire de la Trésorerie, qu'il se trouverait dans l'obligation d'ajourner les versements afférents à certaines dettes qui viennent à échéance le 31 mars.

Le montant de ces paiements est de trente-trois millions de marks.

Le XVII^e siècle connut les fondateurs quand le sucre importé de la Guadeloupe devint moins rare ; puis ce fut sous Louis XV que le confiseur du roi Martin inventa les fruits confits auxquels le maréchal du Plessis-Praslin allait bientôt ajouter la praline, découverte par Lassagne, son chef de bouche. Le marron glacé et le fourré de chocolat ne devaient naître que plus tard ; leur réputation et leur succès ont regagné le temps perdu...
Daniel Bricé.

Le conflit sino-japonais

On mande de Pékin à l'agence Reuter que de violents corps à corps ont eu lieu durant la bataille qui vient de se dérouler à Chan-Hai-Kouan et que 300 Chinois ont été tués.

Des informations reçues d'autres sources évaluent les pertes chinoises à 1.700 morts. On confirme, d'autre part, l'évacuation complète de la ville en ruines par les troupes chinoises que ces civils ont suivies dans leur retraite.

Les Japonais déclarent que de leur côté, les pertes sont légères.

EN PEU DE MOTS...

— M. Turatti, ex-secrétaire général du parti fasciste italien, interné par ordre de Mussolini, s'est enfui et réfugié en France.

— On annonce la mort de M. Prost, hûcheron à Toulon-sur-Arroux, décédé à l'âge de 100 ans. Il travaillait toujours et était doué d'une excellente vue.

— On a découvert dans un champ, à proximité du village de Puzols (près de Perpignan), des tombes datant de l'époque gallo-romaine.

— Dans la journée de mardi, 85 personnes sont mortes à New-York des suites de pneumonie et 19 ont succombé à la grippe. Le nombre des malades pour la semaine s'élève à 717.

— M. Coolidge, ancien président des Etats-Unis, vient de mourir. Il a succombé à une embolie.

— M. Loué, 29 ans, habitant près d'Angoulême, étant en chasse, avait blessé un lièvre. Pour l'achever il le frappa avec la crosse du fusil. Mais le coup partit et atteignit le chasseur en plein cœur. Il fut tué sur le coup.

NOS ÉCHOS

Les décisions radicales.

Plusieurs personnes voyagent dans le même compartiment. La fenêtre est baissée. Là-dessus, une dame adresse la parole au monsieur qui est près de la fenêtre :

— Voulez-vous fermer la fenêtre, car le médecin m'a dit que si je voyageais avec la fenêtre ouverte j'en tomberais malade et j'en mourrais.

Et comme on allait fermer la fenêtre, une autre dame s'écrie :

— Je vous prie de laisser la fenêtre ouverte, car si on la fermait, j'étoufferais tout de suite.

De là, grande dispute qui allait peu à peu s'envenimer lorsqu'un voyageur s'exclama :

— D'abord, fermons la fenêtre : nous ferons mourir une femme ; puis ouvrons-la ensuite, nous nous débarrasserons de l'autre, et ainsi nous aurons la paix...

Frais de contrôle.

En 1929, un erreur de 50 francs était constatée dans certain compte de la Ville de Paris.

Un bon comptable ne peut admettre une différence si petite soit-elle, à plus forte raison dans une comptabilité comme celle de la Ville.

Il fallut donc chercher pourquoi « ça ne collait pas ». Pour cela il fallut cinquante-six heures de travail supplémentaire bien entendu — qui coûtèrent fort cher.

On lit cela dans un petit volume qui vient d'être édité et qui est consacré aux comptes de l'éthique parisienne.

Incroyable, dira-t-on. Pourtant le directeur du personnel de l'Hôtel de Ville de Paris a implicitement avoué le fait ; on peut le lire au Bulletin municipal, année 1929, page 558.

Offrande d'amour.

Victorine. — Si je vous aime, Jules, c'est parce que vous êtes beau.

Jules. — Ah ! Victorine !

Victorine. — Et savez-vous ce que vous avez de plus beau ?

Jules (fat). — Mon Dieu ! non...

Victorine. — Vos dents.

Jules (levant son râtelier). — Voulez-vous me permettre de vous les offrir ?

Riche mariage.

— Comment, Arthur, ta sœur est mariée ?

— Oui, depuis quinze jours.

— Avantageusement ?

— Ah ! je te crois ! et son mari mène un grand train.

— Il est donc très riche ?

— Non, mais il est chauffeur sur la ligne du Nord.

Réplique de Lloyd George.

Lors d'un meeting quelque peu orageux, une mégère déchainée cria à l'orateur gallois.

— Si j'étais votre femme, je vous donnerais du poison.

Et Lloyd George de répondre :

— Si j'étais votre mari, je le prendrais.

L'IMPRIMERIE A CAHORS DE 1789 A 1815

Etablie à Cahors, semble-t-il, dans la première moitié du XVI^e siècle, l'imprimerie fut toujours relativement prospère dans cette ville où dans l'espace de deux cent cinquante années se succédèrent les établissements typographiques des Rousseau, des Dalvy, des Bonnet, des Richard, sans compter les ateliers secondaires des Coignet, des Dilhaç, des Bellanger, des Thévenin...

Les imprimeurs étaient alors soumis à une rigoureuse réglementation : d'après un arrêt de 1777, renouvelant des prescriptions antérieures « nul ne pouvait être reçu compagnon imprimeur avant d'être congru (instruit) en langue latine et capable de lire le grec. »

En 1750, trois imprimeurs-libraires « figuraient au rôle de la taxe imposée aux Arts et Métiers » de la ville : Richard, taxé à 50 livres, Bellanger, taxé à 16 livres et Dilhaç, taxé à 6 livres. La suppression de l'Université, survenue l'année suivante, dut porter un coup sensible à leur industrie ; obligés dorénavant de se rendre à Toulouse, ou à Poitiers ou à Paris pour « achever leurs classes » les étudiants y furent imprimés leurs thèses et il ne resta guère aux typographes cadurciens que l'impression des factums de procès et de lettres, et de quelques écrits clandestins comme ce pamphlet politique : « L'ombre de Louis XV devant le tribunal de Minois » en raison duquel Georges Richard fut poursuivi en 1774 ou tel « Arrêt du Conseil » sur les tailles que le même imprimeur faisait distribuer en 1779 par un colporteur, qui se permettait : « dans la criée de cet arrêt, d'ajouter, avec affectation que les receveurs généraux et particuliers allaient être supprimés et qu'il n'y aurait plus d'employés aux tailles pour contraindre les contribuables à paiement. » Et, en attendant cet heureux jour, « beaucoup de collecteurs et d'employés étaient insultés et menacés ».

C'était là un des signes avant-coureurs de la Révolution qui allait fournir un aliment incomparable à l'imprimerie. En dehors des polémiques passionnées suscitées par l'esprit de parti ou les dissensions religieuses et qui se traduisirent par une foule de pamphlets, de brochures et de journaux, les profondes transformations opérées dans l'organisation politique et sociale nécessitèrent une masse énorme d'imprimés officiels : lois, décrets, circulaires, manifestes et proclamations de toute sorte, aussi, non seulement les anciens ateliers retrouvèrent leur pleine activité, mais, à côté d'eux, des établissements nouveaux se formèrent dont quelques-uns devaient atteindre, sinon dépasser, l'importance de leurs aînés.

1. Les imprimeries. — Seules, semble-t-il, les imprimeries Richard et Thévenin se trouvaient ouvertes en 1789. La première, héritière des Dalvy — dont elle conservait peut-être encore en quelque réduit l'antique enseigne — en fer forgé représentait le monogramme du Christ — était de beaucoup la plus importante. Elle était dirigée par Georges Richard, à la fois « imprimeur du roi » et « avocat en Parlement ». De son mariage avec Henriette Joly, Georges Richard avait eu au moins dix enfants dont l'aîné, Georges, aussi avocat, et le troisième, Georges-Maurice, suivaient la profession paternelle. En 1791 Georges Richard s'adjoignit son fils aîné et son établissement, sous la raison sociale : « Richard père et fils » devint le fournisseur à peu près exclusif des administrations et des communes.

Nous ne savons rien sur l'origine de l'imprimerie Thévenin, sauf qu'elle était située, en mai 1794, dans la Grande rue haute — aujourd'hui rue du Château-du-Roi — et qu'elle avait pour enseigne « Au livre d'or ». Le 4 novembre 1803, Charles-Eloi Thévenin et sa femme, Catherine Noblot, vendirent à Marianne Prévot, épouse Claude Broustet, la totalité des « presses, caractères et ustensiles d'imprimerie » qu'ils possédaient à Cahors, « par héritage ». Cette vente était faite moyennant la somme de 2.400 fr. que l'acquéreur s'engageait à remettre, en plusieurs termes, dans la ville de Sarlat, domicile des vendeurs.

Sur la fin de 1791, le Montalbanais Teulière, imprimeur d'un journal jacobin, ayant eu sa maison saccagée à la suite d'un mouvement populaire, vint se réfugier à Cahors où, de concert avec l'un des vingt-quatre fils de l'imprimeur Védéhel, de Villefranche-de-Rouergue, il ouvrit un atelier typographique dont l'existence devait être éphémère : en 1794 en effet, Teulière abandonna Cahors pour s'établir à Paris. Proscrit au 18 fructidor, il rentra plus tard à Montauban.

En novembre 1798, un autre étranger, Jean-Baptiste Grenier, venu probablement de Villeneuve d'Agen, s'associait avec Gensac cadet de Cahors pour l'exploitation d'une imprimerie : Gensac devait fournir le local, dans sa maison « près les Fossés » et Grenier le matériel. Effectivement, Gensac reçut, de Villeneuve, expédiés par un certain Planton jeune, « quinze mannettes de caractères divers pesant environ quinze cent livres », un baril d'encre « à demi vide », une presse « montée de quatre fleusquettes », vingt-quatre casses, deux chassis en fer, un assortiment d'interlignes en bois... Et le travail commença. Gensac « faisant toutes les avances pour alimenter l'établissement ». Mais la bonne harmonie ne dura guère entre les associés : à peine trois mois, puisque le 6 février 1799, Marie Boyer, épouse Grenier, munie d'une ordonnance du tribunal civil, se présentait chez Gensac pour faire procéder à l'inventory du matériel de l'imprimerie. Gensac protesta, faisant toutes réserves au sujet du retard que cette opération allait apporter dans les travaux. A ce moment, en effet, l'atelier avait en œuvre : trois placards pour vente de biens nationaux dont l'un comportant quatorze formes in-quarto et qui devaient être livrées le lendemain, une lettre circulaire du Directeur du Jury de l'arrondissement de Cahors, une circulaire de l'accusateur public, trois autres circulaires du Directeur du Jury, une lettre de l'administration municipale du canton de Lalbenque, un Etat des débits et des jugements de police municipale du canton de Cahors, huit cent « têtes de lettres » pour l'administration municipale du canton de Martel et deux cents « têtes d'arrêtés » pour la même.

Effrayé peut-être par les responsabilités dont on le menaçait, la dame Grenier n'insista pas, toutefois la société Grenier-Gensac, fut définitivement rompue ; quelques jours après, Grenier en informa l'Administration départementale et « pour déjouer l'intrigue » avait soin d'expliquer que « tout ouvrage désormais sollicité par Gensac doit profiter à Richard — qui en a de reste — » tandis que lui, Grenier, « malgré une réelle supériorité d'impression n'a rien ou presque rien ». Un arrêté de l'administration centrale, en date du 13 mai 1800, fixa la distribution des impressions départementales à faire entre Grenier et Richard.

L'imprimerie Grenier végéta jusqu'en 1810, époque où elle s'ajouta à celle de Ramel.

L. SAINT-MARTY.

Lire la suite en deuxième page

ce-là, vous ne pourriez pas me la donner par écrit ?

Chez le coiffeur.

— Comment dois-je vous couper les cheveux, Monsieur ?

— En silence.

Le Liseur.

Le docteur. — En somme, vous avez un vilain rhume. Rentrez directement chez vous et prenez un bon grog, ou vous ne ménagerez pas le rhume.

Le malade. — Fort bien, docteur... Mais je suis marié. Alors, cette ordonnance.

Chronique du Lot

L'IMPRIMERIE A CAHORS DE 1789 A 1815

Suite de l'article de 1^{er} page

Ramel. L'imprimerie Ramel, destinée à s'élever au second rang des ateliers typographiques de Cahors, fut fondée en 1789 par deux anciens prêtres, tous les deux anciens vicaires épiscopaux de l'évêque constitutionnel Danglars, tous les deux professeurs à l'École centrale du département : Henri Ramel et Pierre Brunies. L'un et l'autre s'étaient mêlés activement aux événements politiques et, s'il faut en croire une délibération du Tribunal du 30 mai 1798, Brunies surtout « mettant en œuvre tous les moyens d'une funeste éloquence » avait trop souvent « secoué les flambeaux de la discorde pour expérier les citoyens les uns contre les autres ». Mais en décembre 1799, Brunies est terrassé par la maladie : « J'ai eu la fièvre pendant vingt jours, écrit-il, je dois infiniment à Ramel qui a passé trois nuits à mes côtés, quoique malade lui-même. Je suis content de tous mes amis, je ne suis mécontent que de moi... Pour faire diversion à ma désoyante misanthropie, nous avons formé, Ramel et moi, un atelier d'imprimerie ; nos premiers succès nous font espérer un avenir meilleur ».

Brunies, cependant, n'allait pas tarder à délaisser la typographie pour occuper une situation administrative lors de la réorganisation consulaire ; il fut, en effet, sur la recommandation de Murat, nommé Secrétaire général de la Préfecture du Lot. Ramel conserva l'atelier commun qu'il confiera plus tard à son neveu Combarieu sous l'habile direction duquel l'établissement égalera bientôt celui de Richard.

Broustet. Claude Broustet que nous avons vu acquiescer, par l'intermédiaire de sa femme, l'atelier de Thévenin, était lui aussi un ancien prêtre ; son imprimerie ne fut jamais prospère à Cahors ; pour cette raison sans doute, il alla s'établir à Moissac, en 1809.

Lorsque, en 1810, le décret du 5 février, sur la police de l'imprimerie, vint limiter le nombre des ateliers, deux établissements typographiques furent seuls autorisés à Cahors : celui de Richard et celui de Ramel. Le matériel de la vieille imprimerie Richard, après avoir appartenu à la famille Plantade, de 1833 à nos jours, est aujourd'hui la propriété de la « Société d'impression du Lot », gérée par M. Marmiesse et celui de l'imprimerie Ramel, après être passé successivement dans les mains des Combarieu, de Delpérier et de Rougier, fait maintenant partie de l'imprimerie du Journal du Lot.

(A suivre). L. SAINT-MARTY.

SOCIÉTÉ DE LA LÉGIION D'HONNEUR

L'Assemblée générale de cette société d'entraide aura lieu le 7 janvier. Depuis sa création, elle s'est rapidement développée. Elle compte actuellement près de 60.000 membres. En 1927, elle a créé sa maison de retraite du château du Val, près de Saint-Germain-en-Laye. En 1932, elle a accordé plus de 500.000 francs de secours, organisé des colonies de vacances pour plus de cent enfants, donné de l'extension à son service médico-chirurgical, institué un comité juridique, etc.

Aussi, le devoir de tous les légionnaires est-il d'en faire partie et l'on peut dire que c'est également leur intérêt.

Le siège central de la Société est au Palais de la Légion d'honneur, 1, rue de Solferino, Paris, 7^e.

Le Comité de Cahors, qui était présidé par le regretté docteur Bergognieux, a été reconstitué et est présidé par le Docteur Fourgous, médecin en chef de la Marine en retraite, avec M. le Conseiller de la Cour d'Appel, Fournier, comme vice-président et M. Calmon, bibliothécaire de la ville, comme secrétaire, auxquels on peut s'adresser pour toutes demandes de renseignements.

Lycée Gambetta

M. Gaurier, maître d'internat au Lycée Gambetta, est nommé professeur de philosophie au Lycée de Lorient.

M. Cazard, maître d'internat au Collège de Figeac est nommé à Cahors.

EDEN

SAMEDI 7 — DIMANCHE 8 (en soirée)

Dimanche, matinée à 15 heures

L'incomparable vedette

de Jean de la Lune

MADELEINE RENAUD

de la Comédie Française

dans le chef-d'œuvre

La couturière

de Lunéville

avec Pierre BLANCHARD, Jeanne FUSIER-GIRL, Armand LURVILLE et Maurice VALLEE.

Location gratuite. — Retenez vos places Téléphone 311

LE VOTE DES FEMMES

Que le Sénat autorise ou non, elles votent toutes pour Broncodyl, qui arrête la toux en quelques heures et juggle un rhume en trois jours. Toutes pharmacies et pharmacies Mirouze, 6, Bd Gambetta, et Artigue, 36, Bd Gambetta, à Cahors.

Le Quercy à la Maison des Provinces de la Cité Universitaire de Paris

Le Président des « Amis du Beau Vieux Quercy », M. Eugène Granjé, a reçu de M. Louis Farges, ancien député du Cantal, ministre plénipotentiaire en retraite, la lettre suivante qu'il nous prie de porter à la connaissance de nos lecteurs.

M. Granjé espère qu'il se trouvera en Quercy des personnes en situation de répondre à l'appel des organisateurs de la Maison des Provinces de France à la Cité Universitaire et désireuses de la faire. Il recevra avec reconnaissance les communications qui lui seront adressées (4, rue des Jacobins, à Cahors), à ce sujet et il s'empresse de signaler à M. Louis Farges les suggestions qui lui seront exposées et les dons qui lui seront annoncés.

« Cher Monsieur,

« J'ai eu l'honneur d'avoir un entretien avec M. le Sénateur Honorat, Président de la Cité universitaire, au sujet de l'aménagement de la Maison de cette cité qui sera consacrée aux Provinces de France.

« M. Honorat conçoit de la façon suivante l'aménagement des cinq salles communes de cette Maison, disposées au même étage, communiquant entre elles et ouvrant sur la même large galerie : « Au centre, la pièce principale sera consacrée à la France entière dans un décor XVIII^e siècle et Directoire, à droite et à gauche de cette salle principale, deux salles sont déjà assurées d'un décor régional par de généreux bienfaiteurs.

« L'une sera consacrée à la Provence et au Midi rhodanien, l'autre à l'Alsace et aux Pays voisins de la Région de l'Est.

« Des deux salles restantes, M. Honorat désire affecter l'une à la France de l'Ouest orientée vers la Mer, l'autre au Massif Central, chef de voûte de l'édifice français.

« C'est au sujet de celle-ci que j'ai reçu mission de vous écrire :

« Je me suis chargé de la Haute-Auvergne.

« Restent entre autres régions, le Quercy, au sujet duquel j'ai tout de suite pensé à vous.

« Personne n'est mieux qualifiée que vous, en effet, pour nous donner des avis précieux sur l'aménagement de cette salle, en ce qui concerne ce beau pays, et le cas échéant, nous faire obtenir les objets et documents qui serviraient à cet aménagement, meubles locaux, cuivres, étains, bibelots divers, peintures, dessins, estampes, photographies, livres locaux, etc...

« En vous faisant part du projet si bien compris de M. Honorat, je me permets d'attirer particulièrement votre attention sur la noblesse du but visé par lui et nous tous, ses collaborateurs : maintenir chez les jeunes étudiants venus de leurs Provinces à Paris, en créant autour d'eux une ambiance faite des souvenirs de leur Pays, le lien traditionnel qui les attache à la terre natale d'où ils viennent et à laquelle ils doivent aspirer à retourner.

« C'est donc une collaboration active à cette œuvre que le Comité de la Cité universitaire vous demande, en vous assurant d'avance de sa plus vive reconnaissance pour l'aide qu'il vous sera possible de nous apporter.

« Veuillez agréer, je vous prie, l'expression de mon souvenir le plus fidèle et le plus dévoué.

« Louis FARGES ».

Légion d'honneur

Dans la dernière promotion de l'Education Nationale, nous avons relevé le nom de M. Vidal, enseignant au Lycée Buffon, à Paris, nommé chevalier de la Légion d'honneur. Ce très distingué universitaire est aussi un homme charmant et d'esprit délicat qui sait allier, dans ses fonctions, la fermeté à la bonne grâce.

Il a laissé le meilleur souvenir à Cahors, où il a exercé les fonctions de censeur au Lycée Gambetta. Nous lui exprimons à ce titre nos bien cordiales félicitations.

P. T. T.

Au tableau d'avancement des P. T. T. pour l'année 1933, M. Moulhaysat, receveur à Marcihaac est inscrit pour la 5^e classe.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 6 janvier 1933

Vol. — Le nommé Pons, inculpé de vols dans les autobus de Puy-l'Evêque et de Luzoch, en stationnement dans la cour de la gare, est condamné à 3 mois de prison.

Chasse interdite. — Le tribunal condamne à 50 francs d'amende, au prix du permis général, à la confiscation et à la destruction des engins, le nommé Magot, 75 ans, de Sénailhac, qui chassait les petits oiseaux avec des pièges dits « tendus ».

Chasse sans permis. — Pour avoir chassé sans permis, le nommé Graffiat est condamné à 50 francs d'amende, au prix du permis général et à la confiscation du fusil.

En outre, Graffiat qui, au cours de la chasse, avait tué le chien d'un voisin, est condamné à 200 francs de dommages intérêts.

SITUATION INTOLÉRABLE

Quand le temps est humide, les douleurs occasionnées par les cors aux pieds deviennent intolérables. « Le Diable » enlève les cors en six jours, pour toujours. Mais attention !... Exigez « Le Diable », 3 fr. 95, toutes pharmacies, et à Epernay, Pharmacie Weinmann, Dépot à Cahors, Pharmacie Orliac.

M. de Monzie est rentré à Paris

M. A. de Monzie, ministre de l'Education nationale, qui a voyagé avec son chef de cabinet, M. Pignat, est arrivé à Marseille, à bord du paquebot Gouverneur-Général-Chancy, venant d'Alger.

M. de Monzie s'est déclaré très satisfait du voyage qu'il vient d'effectuer, à Philippeville et à Alger.

Il est parti le soir pour Paris.

La truffe

A la foire de Limoges, il avait été apporté 16 quintaux de truffes qui ont été vendus de 50 à 55 fr. le kilo.

Les sangliers

MM. Tocaven et Bourdet ont tué deux marécassins dans la région de Loupiac. M. Rougeyrols tua un gros sanglier qui traversait à la nage le Célé en face la ferme La Moissie, près de Marcihaac.

Blessés par un sanglier

M. Souques, propriétaire à Chaudes, canton de Salviac, tira sur un sanglier qui était dans un bois, 3 coups de fusil. Le sanglier blessé, fonça sur M. Souques, qui fut blessé à la jambe gauche.

M. Murat, fils, accourut pour porter secours à M. Souques. Il fut également blessé par le sanglier qui, peu après, fut abattu.

Deux voleuses

Les nommées Anaï Bouche et Jeanne Durand sont deux amies qui, comme occupations, se livrent aux vols à l'étalage.

Ces jours derniers, elles opérèrent à Cahors, mais elles furent arrêtées peu après.

Le tribunal a condamné les deux femmes à 6 mois de prison et à 20 ans d'interdiction de séjour.

Notons que ces deux femmes ont un casier judiciaire bien garni. Depuis 9 ans, sauf un court délai de quelques mois, elles sont en prison.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 26 au 31 décembre 1932, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 3 hommes, 8 femmes. Intercaux : 9 hommes, 3 femmes. En extra : 3 femmes.

Demands d'emploi non satisfaites : 55 hommes, 1 femme. Offres d'emploi non satisfaites : 1 homme.

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 31 décembre 1932 au 7 janvier 1933

Naissances

Mouly Lucien, Saint-Henri. Andrieu Claude, 23, rue St-Barthélemy. Seilhac Lucette, 20, rue P-Wilson. Bernard, rue Wilson. Gardelle Jean-Baptiste, 30, rue Lastié.

Publication de mariage

Mirassou Raymond, garagiste, et Vidal Solange, s. p., à Cahors.

Mariages

Motejzik François, maçon, et Nicolas Lucie, s. p. Plazen Aimé, cultivateur et Bassoul Denise, s. p. Niers André, employé de Commerce et Sudres Odette, s. p. Pouzergues Ernest, menuisier et Delcrois Yvonne, s. p. Roxberger Jules, Maréchal des logis au 7^e Spahis et Laromiguière Marie-Louise, tailleur.

Décès

Combes Jean-Pierre, ancien Contrôleur de la Caisse d'Epargne, 85 ans, 5, rue Victor-Hugo. Munin-Bourdin Marie-Louise, s. p. 74 ans, 14, rue du Château-du-Roi. Cousièrès Marie, Epouse Tabary, s. p. 58 ans, rue Wilson. Richard Aristide, s. p., 66 ans, rue Wilson. Blavier Pierre, 11 mois, 4, rue des Trois-Baudous. Monteil Jean, maître de Chapelle, 67 ans, rue du Bousquet. Pezet Bernard, ancien plâtrier, 69 ans, 13, rue des Boulevards. Delfau Achille, Cultivateur, 73 ans, 17, rue des Capucins.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 7
DIMANCHE 8 (Matinée et soirée)
PROGRAMME

PREMIERE PARTIE
LE GESTE RÉVÉLATEUR, film sonore. ACTUALITÉS PATHE, sonores et parlantes.

DEUXIEME PARTIE
Sous le casque de cuir
Grand film parlant

réalisé d'après le célèbre roman du commandant aviateur René Chambe. C'est une tragique aventure d'espionnage, une douloureuse histoire d'amour qui sert de trame à ce film, dont l'héroïne est une femme mystérieuse et étrangement belle. L'aviation française a collaboré dans une large mesure à la réalisation de cette œuvre émouvante et plusieurs grands « as » se sont livrés à de périlleuses acrobaties aériennes au-dessus du terrain d'aviation de Polyvestre. Aucun truquage.

Nulle autre artiste que Gina Manes ne pouvait incarner la troublante espionne, au corps souple de félin, au regard profondément fascinant. L'incomparable tragédienne est entourée de : Pierre-Richard Willm, Gaston Modot, Pierre Nay, Levéque et Max Lélrel.

Location gratuite. Prix des places sans augmentation.

PALAIS DES FÊTES-DANCING
à la demande générale

DIMANCHE EN MATINÉE et en SOIRÉE
GRAND BAL
avec le concours de

« THE BUFFALO JAZZ »

CAHORS

La clôture de la chasse

La clôture de la chasse est fixée à dimanche soir, 8 janvier.

Et, fait incroyable, les chasseurs, les vrais, les purs, les consciencieux, sont ravis, manifestent une satisfaction très sincère.

« Ce n'est pas trop tôt, disent-ils, qu'on remise les fusils au râtelier ; nous étions trop de chasseurs, et le gibier, cette année, a été introuvable ! »

Il ne nous appartient pas de mettre en doute la parole des nemrods. Nous l'enregistrons, tout simplement.

Mais il est exact que cette période de chasse a été lamentable. Pourquoi ? Les uns disent : parce que les braconniers commencent leur mauvais besogne durant toute l'année et que de jour en jour, le nombre des braconniers augmente.

D'autres ajoutent : il y a trop de chasseurs, parce que le prix du permis n'est pas assez élevé.

Et enfin, d'autres déclarent qu'il n'est plus possible de chasser, en raison des interdictions faites dans la plupart des communes du Lot.

Nous croyons savoir que, pour remédier à cet état de choses, de nombreux nemrods vont provoquer une réunion où la question de la reproduction du gibier, de la réglementation de la chasse sera minutieusement examinée. Les chasseurs ont trop de bon sens pour qu'une solution conforme aux intérêts de tous ne soit pas trouvée.

C'est le souhait que nous formulons, en espérant que le jour de la clôture, les nemrods auront la satisfaction de ne pas rentrer bredouilles !

L. B.

SANS GÈNE

Ces jours derniers, nous avons signalé que des chasseurs sont entrés dans une propriété et ont abattu des pigeons.

A défaut de grives, dit-on, on se contente de merles. Mais on ne parle jamais de pigeons !

Ces jours derniers, un amateur de chasse, armé de sa carabine, cherchait du gibier sur... les Allées Fénélon, à 13 heures 1/2.

Armé d'une carabine, il tua les petits oiseaux !

On peut appeler ça du sans-gêne excessif.

Bonne leçon

Dans la nuit de mercredi, arrivait et s'installait sur la calle de St-Georges une roulotte appartenant à des nomades nommés Belloni.

Ceux-ci se reposèrent, mais ils détachèrent les chevaux pour que ceux-ci aillent chercher leur pâture.

Les chevaux pénétrèrent dans les jardins voisins, appartenant à MM. Meyre, Vézir et Contou.

Les propriétaires protestèrent et M. Meyre invita les nomades à se rendre au bureau de police.

Mais, après explication, les nomades acceptèrent de verser une somme de 50 francs au Bureau de bienfaisance.

Cette somme a été remise par M. Meyre à M. Lépinard, secrétaire général de la mairie.

L'affaire des avortements

L'affaire des avortements dans laquelle est inculpé le docteur Molinié sera appelée devant le tribunal correctionnel de Figeac le mardi 17 janvier.

Après 6 mois...

M. Fréjac, cultivateur au Fraysse (commune de Souceyrac) avait perdu, le 14 juillet, jour de foire à Souceyrac, son portefeuille contenant une somme de 2.800 francs. Il fit faire des publications, mais personne ne rapporta le portefeuille.

Le 1^{er} janvier, M. Moulènes, forgeron, trouva M. Fréjac et lui présenta des papiers contenus dans un portefeuille qui était tombé de la poche de son ouvrier, Michel Ricard.

M. Moulènes avait constaté que son ouvrier faisait des dépenses exagérées depuis quelque temps et il avait même constaté que certains objets avaient disparu de la maison.

Il interrogea Ricard qui avoua avoir volé une somme de 60 francs à Mme Moulènes mais, pressé de questions, il reconnut avoir trouvé le portefeuille devant l'église, le 14 juillet, en revenant de conduire un cheval à l'écurie.

M. Moulènes lui Ricard à la porte et avertit M. Fréjac. Le voleur se rendit chez son père, à Frontenac, qui remboursa 2.000 francs ; les autres 800 francs sont prélevés sur le salaire de Ricard.

Concert ajourné

Par égard pour la Société l'Aviron qui donne dimanche 7 janvier un match important de championnat, le concert de l'Harmonie qui devait avoir lieu ce jour-là est reporté.

BRUITS

Certains parlent d'une liquidation, d'autres d'une vente de fin de saison ; de toute façon le résultat est le même : ce sont des affaires à réaliser du 9 au 29 janvier à la Maison

ALEX

rue Maréchal-Foch
Les prix seront très bas pour tous les articles soldés, car il faut que tout parte.

Le ventre de Cahors

Il a été consommé pendant le mois de décembre, à Cahors : 43 bœufs pesant 29.904 kilos ; 19 vaches pesant 7.915 kilos ; 501 moutons pesant 13.594 kilos ; 133 veaux pesant 13.578 kilos.

Il a été consommé 22.431 kilos de viande de porc.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 8 janvier 1933 par la Pharmacie MIROUSE Boulevard Gambetta

Magistrature

Nous avons annoncé dans un précédent numéro la nomination de M. Gérard Oriol, au poste de procureur de la République à Cahors.

Voici les renseignements suivants sur le nouveau procureur.

M. Oriol, né le 22 juin 1868 à Lignac-de-Bazas, fut juge consulaire au Caïre, de 1901 à 1917.

Il fut nommé procureur à Corte, le 20 décembre 1922, puis procureur à la suite au tribunal départemental de la Gironde, le 17 septembre 1926 et procureur à Libourne, le 13 septembre 1930.

Nous renouvelons à M. Oriol nos meilleurs souhaits de bienvenue.

CROIX ROUGE FRANÇAISE

On nous prie d'insérer :

Le Comité de Cahors de la Société de secours aux Blessés militaires, et de l'Union des Femmes de France, réunis, feront célébrer le dimanche 15 janvier, à 11 heures, en l'Eglise Cathédrale, une messe solennelle à la mémoire des officiers, sous-officiers et soldats des Armées de terre et de mer, morts pour la France.

La cérémonie sera présidée par son Excellence Monseigneur Giray, Evêque de Cahors, qui prendra la parole.

Les comités ci-dessus invitent les membres de leurs sociétés et les associations patriotiques à honorer de leur présence cet hommage rendu à nos chers morts.

Programme musical : 1. « Romance de l'Étoile », de Tannhäuser, Wagner, par M. Barreau. — 2. « Ave verum », de Chausson, par Mlle Planacassagne. — 3. Prélude et Fugue pour orgue, de Bach, par Mlle J. Lambert. — 4. « Pie Jesu », de Gabriel Fauré, par Mme Cassac. — 5. « Aria », de Mozart, pour clarinette, par M. Cassac. A l'orgue, Mlle J. Lambert.

Une quête sera faite au profit des œuvres de la Croix-Rouge.

Enseignement primaire supérieur

Mlle Brian est nommée professeur (sciences-mathématiques) à l'École primaire supérieure de Gourdon (emploi créé).

Mlle Escudé est déléguée en qualité de suppléante de Mlle Brian, en congé, à l'E. P. S. de Gourdon.

Prestation de serment

Vendredi, à l'audience du tribunal civil, les vingt experts de tabac pour la livraison de 1932, ont prêté serment.

Huissier

M. Hude est nommé huissier à Cahors, en remplacement de M. Boulioumié.

Tuë dans un accident d'auto

Nous avons eu le regret d'annoncer l'accident mortel dont a été victime notre compatriote, M. Jean Malvy, marchand de bois à Alviac, tué dans un accident d'auto, à Barcelone, où il s'était rendu avec deux amis.

L'accident se produisit le 30 décembre et c'est mercredi seulement, vers 6 heures du matin, que le corps fut été ramené à Alviac, en raison des formalités imposées par les règlements espagnols.

Les obsèques de M. Malvy ont été célébrées jeudi matin. La population d'Alviac et des communes voisines avait tenu à apporter un dernier hommage à la mémoire de M. Malvy qui jouissait dans la région de nombreuses et vives sympathies.

Nous renouvelons à Mme Malvy à Mme et M. Solinhac, commissaire de Cahors, beau-frère du regretté disparu à toute la famille, nos sincères condoléances.

Accident

M. Balard, demeurant à Cahors, ouvrier à l'entreprise Jardie et Billard, a glissé sur le trottoir de la gare.

En tombant, il se fit une blessure grave au genou droit.

Il y a quelques années, M. Balard avait été blessé à ce genou, à la suite d'une chute de moto.

Violon, Solfège, Accompagnement Cours et leçons particulières

Mme DAROLLE-COUESLANT
Ancien professeur au Conservatoire municipal de Constantine
67, Boulevard Gambetta

Défaut d'éclairage

Pour défaut d'éclairage à la bicyclette, contravention a été dressée à : Jacquier, de Goujonnac ; Jules Bonneval, de Betaille ; Fabry, cultivateur à Meyssac ; Laval, à Vayrac.

Numéro illisible

M. Truffay, propriétaire à Laureuses, s'est vu dresser contravention, parce que le numéro de son auto était illisible.

POUR LES CHOMEURS

Voici la sixième liste des sommes versées à la Mairie pour le fonds municipal de chômage.

Collecte des élèves et anciennes élèves du Lycée de jeunes filles, 200 fr. ; Maison Girard (Magasin et atelier), 105 fr. ; Don anonyme, 100 fr. ; Monsieur Louis Raggi, café Tivoli, 100 fr. ; Jeunesse ouvrière chrétienne (2^e versement), 60 fr. ; M. Tassart, 50 fr. ; M. Raggi, 50 fr. ; M. Tassart, 50 fr. ; M. Nivet, rue du Pont-Neuf, 50 fr. ; Divers (Café Tivoli), 80 fr. ; Mme Keyser, 50 fr. ; MM. Astruc et Soulié, rue Clémenceau, 50 fr. ; M. Besson, armurier, 30 fr. ; M. Desprat, St-Georges, 20 fr. ; M. Sor, épicière, St-Georges, 10 fr. ; Mme Buzac, institutrice, 5 fr. ; MM. Bénéch et Galaret, 4 fr. Total : 1.064 fr.

Liste de souscription du Conseil municipal pour le fonds municipal de chômage :

M. de Monzie, maire, 500 fr. ;

A soixante-dix ans faire son ménage n'est rien pour elle

Mais autrefois des migraines lui rendaient tout travail impossible

« Voilà neuf ans maintenant que j'emploie les Sels Kruschen et je ne pourrais pas m'en passer. J'en mets un tiers de cuiller à café dans la boisson. Plus de maladie, plus de maux de tête maintenant ! J'ai 70 ans en avril et, grâce aux Sels Kruschen, je puis faire moi-même tous mes travaux de ménage. Je recommande Kruschen à tous mes amis. Avant d'en prendre, j'avais des migraines et j'étais alors incapable de faire quoi que ce soit. Mais maintenant c'est différent, grâce aux Sels Kruschen. »

Mme J. G., Kruschen, avec ses différents sels, oblige doucement les reins, le foie, l'intestin à fonctionner activement. Il vous débarrasse des résidus empoisonnés de la digestion et de la nutrition. Il envoie dans vos veines un sang purifié, clair et vigoureux. Le résultat, c'est la fin de tous les maux, de toutes les petites misères de la vie. Plus de migraines, de lassitude, de dépression, de nervosité ou de constipation. Plus de rhumatisme ou de goutte, de sciaticque, de maux de reins. Au lieu de tout cela, une sensation de délicieux bien-être physique, la santé naturelle et la bonne mine d'une personne heureuse — bref, une santé absolument parfaite !

Chaque matin une pincée de Sels Kruschen dans votre café ou dans une tasse d'eau chaude, tout le secret du bonheur est là. Les Sels Kruschen toutes parts. 9 fr. 75 le flacon, 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 120 jours).

que nos visiteurs plus entraînés enlevèrent à la fin de la partie. Le 25 décembre, Rodez appelait le Groupe aux Haras ; très mixtes les Figeacois succombèrent devant les sang et or.

Ce soir, le Groupe a combié les vides. Il fit dimanche dernier au Stade Municipal de Tulle devant la redoutable équipe corrézienne, une partie splendide : 2 drops et 1 essai de pénalisation au passif, 1 essai à l'actif. Tel fut le score final.

Dans ces conditions, le match de ce soir s'annonce les meilleurs auspices. Le Stade Ruthénois, renforcé par les joueurs licenciés n° 2, que les rigneurs du règlement tinent éloignés du ground, voudrait profiter du match de ce soir pour compléter son entraînement et faire aux dépens du Groupe la passe de trois.

Les Figeacois ne l'entendent pas ainsi. Ils veulent effacer la mauvaise impression laissée par le match de Villefranche et triompher à Lodiou de champion de Promotion. La solution de cette opération sera donnée à Lodiou. Assistez nombreux à cette belle et loyale empoignée ; vous ne le regretterez pas.

A GOURDON.
Rugby (Championnat du P. A.). — Devant une assistance nombreuse, par un après-midi ensoleillé, l'Union Sportive Lodiouise a battu l'U. S. G. par 3 points, 1 essai à zéro. Ce fut une partie de championnat extrêmement disputée par deux adversaires à peu près d'égal force, d'égal énergie, se surveillant très étroitement, mais cherchant néanmoins à s'employer de leur mieux pour fournir du jeu ouvert.

En première mi-temps, Lalinde domine par ses lignes arrières et concrétise cette supériorité par un essai heureux marqué sur un en avant que l'arbitre ne siffle pas. L'Union Gourdonnaise termine très fort cette première mi-temps et malgré les efforts répétés des Deville, Monfray, Joulios, Daubine, Iragne et autres ne peut arriver à conclure.

A la reprise, les locaux se font plus pressants, prenant la direction des opérations et dans un quart d'heure deux essais sont manqués de peu par Rhodes et Monfray. Lalinde se défend bien, endiguant toutes les échappées des locaux, actionne ses trois-quarts, fournit une belle exhibition et malgré le vent qui favorise ses efforts, ne peut conclure à nouveau, grâce à une défense impeccable de Gourdon, Deville manque un essai de peu et la fin est sifflée sur le score 3 à 0.

Cette partie a permis de nous rendre compte des possibilités de nos joueurs et nous affirmons qu'avec un peu de chance la victoire aurait dû leur sourire. Pour conclure, je dirai que les deux équipes se valent avec des moyens différents et que, si l'une attaque avec brio et sang-froid, l'autre s'accroche pendant 80 minutes et se défend merveilleusement.

Il est certain que si contre Belvès, les joueurs de l'U. S. G. avaient possédé tous leurs moyens physiques comme dimanche dernier, le score n'aurait pas été aussi élevé.

Si la Commission du rugby veut me le permettre, je lui demanderai de vouloir bien essayer dimanche prochain la combinaison Iragne-Terré et je lui prédire que le championnat n'est pas encore perdu.

Dimanche, 8 janvier, match contre la si belle et si sympathique équipe de Luzoch. Coup d'envoi à 14 heures 30 précises. Encore du beau jeu en perspective. Sportifs venez nombreux au stade de la Soussie.

Arrondissement de Cahors

Catus. — Notre compatriote M. Puybasset, lieutenant aviateur de réserve, conservateur des Hypothèques à Châteaubriand (Loire-Inférieure) est nommé chevalier de la Légion d'honneur, au titre du ministère de la guerre. Nos félicitations.

Médaille militaire. — Nous apprenons avec plaisir, que M. Galy, chef de brigade de gendarmerie de Catus, est décoré de la médaille militaire. Nos félicitations.

Labastide-du-Vert. — Le montant de la vente du timbre antituberculeux s'est élevé à la somme de 255 fr. Au nom du Comité communal de la vente du timbre nous disons merci à tous ceux qui ont contribué à cette belle œuvre d'hygiène sociale. — A. B.

Démographie. — Durant l'année 1932, il a été enregistré : 4 naissances, 2 mariages, 5 décès.

Cabrères. — Nous apprenons avec le plus grand plaisir la naissance toute récente de Jean-René Besse, fils de M. Jac-

MIEUX N'EXISTE PAS

Il y a plus cher que la Lessive Phénix, il n'y a pas mieux. C'est dans toute la France, la lessive la plus demandée, car elle nettoie à merveille, économiquement, sans jamais détériorer.

LESSIVE PHÉNIX
la 1^{re} en date... et toujours la 1^{re} !

ques Besse, conseiller du Commerce extérieur de la France, médaillé militaire et de Mme Jacques Besse, née Grange. M. Jacques Besse est le frère de M. René Besse, Maire de Cabrères, député de Cahors.

Hyménée. — On annonce le prochain mariage de Mlle Marie-Louise Faurie avec M. Gras.

St-Cernin. — On annonce le prochain mariage de Mlle Marie Blanche, de Saint-Cernin, avec M. René Castanel.

Limogne. — M. Laborie, négociant à Limogne a trouvé dans son magasin un portefeuille contenant une forte somme et divers papiers qui permettent de retrouver le propriétaire.

C'était M. Franciel, négociant à Promilhanes, qui remercia vivement M. Laborie.

Luzech. — Nos compatriotes. — Notre distingué compatriote et jeune ami, M. Pierre Galup, élève à l'École de Santé navale de Bordeaux, vient de soutenir brillamment sa thèse de docteur en médecine devant la Faculté.

Reçu avec la mention « très bien », avec félicitations du Jury, son remarquable travail sur la « Césarissime basse » a été retenu pour le concours des prix de thèses.

Les amis nombreux de M. Pierre Galup, le fils de notre excellent et regretté ami Joseph Galup, tombé au champ d'honneur au début de la dernière guerre, ont appris ce succès avec un réel plaisir car le nouveau docteur jouit de la haute estime et de la considération de toute la population luzéchoise.

Nous sommes particulièrement heureux d'adresser nos félicitations les plus vives à notre jeune ami Pierre, ancien élève de notre Ecole primaire supérieure et du Lycée de Cahors.

Albas. — Une protestation du Conseil municipal. — Dernièrement, on apprenait avec une pénible surprise que M. Emile Rigal, qui faisait depuis 1925 les fonctions de facteur intérimaire et qui se trouvait à la veille de sa nomination régulière, était remplacé par une personne plus jeune que lui. Emile Rigal est un ancien combattant, décoré de la Croix de guerre, avec deux blessures et une citation.

Il est très sympathique à tous, très apprécié de ses chefs et s'est toujours acquitté de sa tâche irréprochablement.

Aussi, se faisant l'interprète du sentiment général, le Conseil, spécialement réuni, a voté une délibération appelant l'attention du Préfet sur cette situation et émettant le vœu que cette mesure soit rapportée.

Sauzet. — Marché aux truffes. — Marché assez bien approvisionné. Les cours sont en hausse sensible et la truffe a été enlevée à un prix moyen de 60 fr. le kilogramme.

A PARIS

Voyageurs, Touristes

Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER
5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul
PARIS (3^e)

TOUT LE DERNIER CONFORT
SALLES DE BAINS
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
CHAMBRES A UN LIT
de 18 à 24 francs par jour

FLOIRAC Téléphone
(Originaire du Lot) ARCHIVES 60-92
Propriétaire

Hôtel recommandé par le
Journal du Lot

Arrondissement de Figeac

Figeac. — Etat civil du 30 décembre 1932 au 6 janvier 1933. — Naissances : Chourdouvalis Venelle. Mariage : Baylé André-Charles-Gaëtan et Soulié Jeanne-Reine. Décès : Carrayrou Anatolie, Veuve Souyri, 77 ans.

Service des pharmaciens. — Aujourd'hui dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Labro, place Champollion.

Listes électorales. — La période pour la révision des listes électorales est ouverte. Les électeurs désireux de se faire inscrire ou de demander leur radiation sont invités à se présenter à la mairie.

Le Stade Ruthénois à Lodiou. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Puybrun. — Droit de place. — L'adjudication des droits de place et de stationnement a eu lieu dimanche, à la mairie.

M. Maury, tambour de ville, s'est rendu adjudicataire pour la somme de 1.000 francs.

Cajaro. — Mes lecteurs voudront bien me pardonner le congé d'un mois que j'ai pris pour maladie. Je tâcherai de ne pas recommencer.

Vieux souvenirs. Gambetta à Montliou. — Gambetta échappé en ballon de Paris et ayant organisé le gouvernement de Tours, se rendait à l'étranger pour solliciter des secours.

La neige abondante avait encombré les tranchées de la ligne Paris-Lyon-Méditerranée. Une quantité d'ouvriers réquisitionnés avaient ouvert le passage et M. Loubet, avocat et maire de Montliou avait été

POUR L'INDÉFRISABLE

Depuis les appareils GALLIA, rien n'a été trouvé qui soit comparable à l'invention

ZOTOS

l'ondulation indéfrisable
SANS APPAREIL
SANS ÉLECTRICITÉ

ZOTOS élimine complètement tous les risques et l'appréhension

SUCCÈS GARANTI

Maison POPOVITCH

Spécialiste d'indéfrisable par ses 10 années d'expérience

avisé par dépêche que le lendemain, à 8 heures, le train portant Gambetta, son camarade d'école de droit à Paris, s'arrêterait à 3 minutes en gare de Montliou. Nous étions bien avant l'heure, une quarantaine de personnes sur le quai de la gare.

Il est 8 heures, le train sille et s'arrête : une portière s'ouvre, un homme descend, un autre s'élance à sa rencontre, ils s'enlacent en s'écriant : « Emile ! Léon ! » « Je vais en Italie voir Garibaldi et chercher du secours — Va, et bonne chance. » Ils s'embrassent, le train sille et repart.

Quelque temps après, par un soleil radieux, vers les midi, un train complet amenait en France Garibaldi, ses fils et ses gendres et ses parlementaires. « Je viens rendre à la République française le service qu'elle a rendu à mon pays en assurant son unité. Eviva la France, eviva la République ! — Vive Garibaldi ! vive la République ! vive la foule ! » Après une heure de ravitaillement de train part pour les plaines de la Bourgogne. — P. Vincent.

Bal de l'Union sportive cajaroise. — Dimanche, un bal offert à ses membres honoraires dans les salons de l'hôtel Gazeau, a été des plus brillants et des plus animés.

Il ne s'est terminé qu'à une heure avancée de la nuit.

Latronquière. — M. V... propriétaire à Latronquière, habitait une maison isolée, qu'il abandonna pour aller habiter avec sa famille dans une propriété qu'il acquit récemment.

Un de ces soirs, il sortait de la maison abandonnée d'où il emportait quelques objets lorsqu'à 200 mètres, environ, il se retourna et aperçut de la lumière dans cette maison.

Comme il n'était pas armé et que les voisins sont éloignés, il ne revint pas sur ses pas. Mais, le lendemain, il constata que les maraudeurs avaient emporté plusieurs poules.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon. — Dans la magistrature. — Nous relevons au Journal officiel, comme figurant au tableau d'avancement MM. Bagnères substitut à Gourdon pour la deuxième classe et Combaldieu, substitut à Cahors, pour la 3^e classe. M. Bussières, juge à Gourdon, est au tableau pour une classe supérieure.

Nécrologie. — Nous apprenons le décès, survenu à Cahors, de M. Denis Quercy, officier de la légion d'honneur, ancien conseiller à la cour de cassation. M. Quercy était l'oncle de notre compatriote, M. Linol, notaire à Gourdon. Nos bien sincères condoléances à la famille.

Automobile. — Il est rappelé aux propriétaires de véhicules automobiles, non pourvus du certificat d'inspection, qu'ils doivent en faire la déclaration à la mairie avant le 16 janvier dernier délai.

Rugby-Championnat du P. A. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Les épaves de la rue. — Trouvé : Un portefeuille contenant une certaine somme, par M. Delfau Camille, graveur, contenu de poche, par un anonyme, un petit collier pour enfants par le jeune Henri Capy, chez M. Fauché Jules, rue St-Romain.

Perdu : Une clé, par Mlle Laborie, rue de l'Épingle ; une clé, par M. Delord, négociant, boulevard du Docteur-Cabannes ; une somme d'argent, par Mme Froment, avenue Larroumet ; un bréviaire, par M. le Curé de Dégagnac.

Etat civil de décembre 1932. — Naissance : Olivier-Elie-Jean-Baptiste Serres, à Labenque. — Mariages : Gaston-Alban-St-Marcel Delbrel, cultivateur, 26 ans, de St-Médard (Lot) et Elisabeth Roubert, s. p., 18 ans, de Plagel ; Elie Bouloire, employé aux tramways à Toulouse, 23 ans, et Henriette Tocaven, s. p., 22 ans, des Vitareilles, commune de Gourdon ; Lucien-Louis Varlan, maçon, 22 ans, de Gourdon et Lucienne Jeanne Varlan, s. p., 22 ans, de Lavergne-Grande, commune de Gourdon. — Décès : Joseph-Frédéric Courtial, cultivateur, 58 ans, à Montmargis ; Marie-Fébronie Garrigues, s. p., 52 ans, épouse Laval, de Lapeyrouge ; Hélène Lamoureux, s. p., 83 ans, veuve d'Antoine Montel, rue de la République ; Antoine Brel, cultivateur ; 72 ans, de Lestivinie ; Christine Collier, s. p., 52 ans, épouse de Maurice Rouquid, de Laglivaude ; Jean Bergognoux, s. p., 90 ans, place de l'Hôpital.

Gramat. — Démographie. — En 1932, dans notre commune, il y a eu 10 mariages, 31 naissances, 49 décès.

Labastide-Murat. — On annonce que prochainement un autobus suivra l'itinéraire suivant : St-Céré, Gramat, Labastide-Murat, Cahors.

Martel. — Médaille militaire. — La médaille militaire est attribuée à M. Teysédon, gendarme à la brigade de Martel. Nos félicitations.

Démographie 1932. — Il a été enregistré sur les registres de l'état civil en 1932 :

18 naissances 14 mariages et 37 décès : en 1931, il fut enregistré 31 naissances et une reconnaissance, 8 mariages et 42 décès.

Concours. — M. Louis Vilard, conseiller municipal, vient d'être désigné par l'Administration pour la révision des listes électorales.

Découverte. — Nous venons d'apprendre que M. Pérez, explorateur des curiosités et phénomènes souterrains, domicilié à Gourdon, en étudiant les ressources du sous-sol de notre commune, vient de découvrir une grotte au lieu dit « Cotes grandes ». Cette grotte se compose d'un grand réservoir qui est alimenté par un cours d'eau souterrain. Ce réservoir communique avec un coloir d'eau.

L'explorateur a pu pénétrer à l'intérieur de la caverne afin de tâcher de se rendre compte de sa capacité. La caverne se prolonge des côtés ouest et est et donne passage au cours d'eau alimentant le réservoir situé à la base inférieure côté ouest. Le dit réservoir alimente une source située au bord de la route départementale Gourdon-Cahors. Cette source donne un débit continu très abondant. Le trop plein du réservoir au temps de pluie communique avec le coloir faisant un échappement par une ouverture naturelle à la surface du sol, ayant ainsi une chute d'environ quinze mètres de hauteur.

Nous ne pouvons donner plus de détails à l'heure actuelle car les recherches continuent.

Démographie. — Il a été enregistré durant l'année 1932 : 11 naissances, 11 décès, 6 mariages, 8 publications de mariage.

Souillac. — Etat civil. Mois de décembre 32. — Naissances : Darnis-Marie-Thérèse ; Gaudet Jean-Maurice. — Mariages : Dethomme Maurice-Laurent et Chouzenoux Paul-Emlia ; Balzerge Paul et Bruyère Marie-Hélène ; Fontès Lucien et Réginal Henriette. — Décès : Gagnehe Clotilde-Delphine ; Laval François. Transcription de l'acte de décès de Pradel Pierre.

UN BON CONSEIL
SI VOUS SOUFFREZ DE
L'ESTOMAC
PRENEZ LES
POUDRES DE COCK

DÉPÊCHES

L'incendie de l'Atlantique. — De Cherbourg. — Le feu conve, toujours, dans l'« Atlantique », arrivé en rade de Cherbourg. Le capitaine Shoofs a veillé, cette nuit, l'épave, seul, sur la passerelle de l'« Abeille 24 », en grande tenue de commandement.

Le rapport des Experts financiers. — De Paris. — Le rapport des experts financiers a été remis, ce matin, à M. Chéron, ministre des finances.

Le document comporte deux parties à compression administrative et suppression des offices d'aménagement et rajustements fiscaux.

Le ministre déposera, vendredi soir, sur le bureau de la Chambre les projets que le Gouvernement aura fait sien.

M. de Monzie est rentré à Paris. — De Paris. — M. de Monzie, venant de Marseille, est arrivé à 6 h. 15, à la gare de Lyon.

En Allemagne. — De gros industriels et de grands fermiers font campagne contre von Schleicher.

En Espagne. — De Madrid. — Des forces de police se groupent autour du pénitencier où est enfermé le général Sanjurjo, en prévision d'une tentative d'évasion.

En Italie. — De Rome. — Par suite de l'annulation proclamée par Mussolini, 22.000 prisonniers ont été remis en liberté depuis novembre.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de foie de Morue
PRIX DU FLACON : 15 francs

Un seul modèle de Flacon
... GRANDEUR UNIQUE ...
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Société des « VÊTEMENTS CONCHON-QUINETTE »

CAHORS, Place Galdemar et rue Georges-Clemenceau

du SAMEDI 7 au SAMEDI 21 Janvier

Quinzaine du Pantalon

et continuation de

la QUINZAINÉ DU PARDESSUS

Sur l'ensemble de ces deux rayons, la Société des « VÊTEMENTS CONCHON-QUINETTE » accordera à tous les acheteurs, un escompte de 12 0/0 qui sera déduit à la caisse.

Le public est invité à venir se rendre compte de la réalité de ce rabais

L'Entrée des Magasins est libre dans toutes nos Succursales

REMERCIEMENTS
Madame Veuve Elise PEZET, née ROQUES ; Madame et Monsieur Gabriel CAUNÉSIL et leurs fils Bernard et Jean ; Madame Veuve LACROIX, à Castelnaud ; Madame et Monsieur Marc LACROIX et leur fille, à Bordeaux ; Les familles PEZET, VERDIE et MISPOULIÉ remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de
Bernard-Ernest PEZET

LIBRAIRIE
Littérature — Romans
NOUVEAUTÉS
Classiques, Primaire et Secondaire
FOURNISSEUR DES LYCÉES ET ÉCOLES NORMALES

PAPETERIE
Articles de Bureau et de Dessin
FOURNITURES SCOLAIRES
Stylos Waterman, Métiers, etc.
Machines à écrire Underwood

MUSIQUE
Pianos — Lutherie
TOUTS INSTRUMENTS
Méthodes — Partitions — Nouveautés

Phonographes - T. S. F.
DISQUES Columbia - Odéon
Exclusivité de « La Voix de son Maître »

P. FRANCÈS
36, Boul. Gambetta, CAHORS

Chasse, Pêche, Coutellerie
Couteaux de poche, couteaux de table et dessert, inoxydables. Couverts, métal inoxydable et argent.
Voyez éternes Gillette et Harlett
Maison BESSON, armurier, CAHORS

Jeune Fille de confiance
disposant de quelques heures dans l'après-midi, demande à garder ou à promener 1 ou 2 jeunes enfants.
S'adresser au Bureau du Journal

AVEZ-VOUS BESOIN...
d'un remesclage solide et bien fait, d'une réparation délicate à vos chaussures, voyez GABRIEL. Chez lui vous serez satisfait. Quand on y va une fois, on y revient toujours. Remesclage GABRIEL, 3, rue Marchal-Joffre, CAHORS.

RETENEZ BIEN CETTE ADRESSE
chez FRANÇOIS
38, rue Nationale
Remontage de sabots en tous genres. Le seul qualifié pour ce travail. Toutes réparations de la chaussure, cuir, crêpe, caoutchouc.
SPÉCIALITÉ DU COUSU MAIN

ALIMENTATION SARDA
HALLE, CAHORS
Il sera vendu lundi en réclame
500 boîtes lapereau chasseur, 3 fr. 95 la boîte ; 100 kgr. petits pois extra, 4 fr. 50 la boîte de 1 kgr. ; 100 boîtes cirage Jean-Bart, prix imposé, 2 fr. ; 100 yo-yo, prix imposé, 2 fr. Les 2 articles sacrifiés, 2 fr. ; Beurre, 5 fr. la 1/2 livre ; Huile, 2 litres, 6 fr. 50 ; Café Masset, 3 fr. 95 la 1/2 livre ; Savon, 4 morceaux, 5 fr.

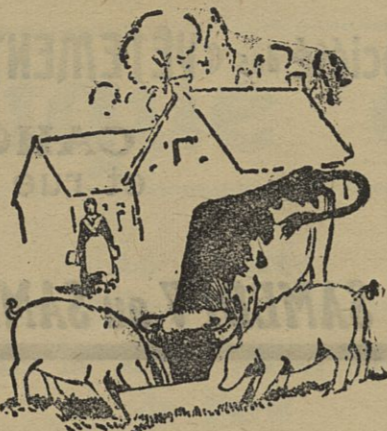
PROPRIETES
VENTE, ACHAT, VIAGER, LOCATION
Recherche en ce moment propriétés, toute importance, en bordure du Lot ou ruisseau.
E. ROBERT, Hôtel Lamouré, PRAYSSAC (Lot)

ON PRÊTERAIT p^r tranches de 5.000 à 1 million 4% s. gar. rembours. de 1 à 15 ans avance p^r tous besoins même personnels. Ecrire L'inter Crédit ANDRE, 45, Boulevard Belleville, Paris, XI^e, fondé en 1898. Réponse et solution rapide.

Maximum de Récoltes dans vos Jardins et Cultures, les plus beaux Légumes, Fruits, Fleurs, en lisant
L'Almanach du Jardinier
Envoyé à tous gratis et franco par les Ets Lemaire et Julien Graines, 103-120, Bd Magenta, Paris

Pendant votre séjour à Cahors, vous pourrez lire votre journal dans le Hall de l'Agence Havas 62 Rue de Richelieu, PARIS

importance de l'alimentation dans l'élevage des animaux



C'est le problème capital de l'élevage, le plus important et, jusqu'à présent, le plus difficile à résoudre. Il est nécessaire pour une alimentation rationnelle de donner à l'animal la ration juste suffisante et composée de tous d'aliments de très bonne qualité. La moindre négligence peut occasionner les plus ennuis.

Avec la FARINE ATÉ, le problème de l'alimentation du bétail est entièrement simplifié. Pour un prix minime — la dose par jour revenant à vingt centimes environ — il vous est possible de diminuer la ration de nourriture. La FARINE ATÉ, en effet, possède une action stimulante remarquable qui permet une assimilation complète et rapide de toute la nourriture.

Son efficacité n'est jamais en défaut. En ayant toujours à la maison un paquet de FARINE ATÉ, en réserve, vous êtes sûr de donner à l'animal fatigué, que ce soit porc, veau, cheval, etc., le produit le meilleur et le plus efficace.

La FARINE ATÉ est de l'or dans votre ferme, de l'or par son rendement intensif et les ventes faciles qu'elle vous procure, de l'or par l'économie que vous réaliserez sur la nourriture de votre bétail.

LA FARINE ATÉ

Dépôt général : Laboratoire St-Yves, St-BRIEUC
Dépositaire : M. MEZOUNIAL, représentant à SARLAT (Dordogne)

Confiez tous vos achats

Confiez la préparation de vos ordonnances

au LABORATOIRE de la PHOSPHODE GARNAL

Grande Pharmacie Paul Garnal

en face le Théâtre

97, Boulevard Gambetta à CAHORS

ORGANISATION MODERNE

Prix les Plus Réduits
aux Meilleures Conditions

APPROVISIONNEMENT SPÉCIAL
de BANDAGES HERNIAIRES et de CEINTURES VENTRIÈRES
des modèles les plus variés et les plus perfectionnés

ACCESSOIRES DE PHARMACIE -- PRODUITS D'HYGIÈNE
-- ARTICLES DE TOILETTE -- EAUX DE COLOGNE --
PRODUITS DENTIFRICES : Elixirs, Pâtes et Poudres
BROSSES A DENTS de toute marques et de tous modèles

La plus grande variété d'Approvisionnements de toutes sortes
Organisation et Approvisionnements modernes
Réorganisation complète

POUR 1 FRANC par SEMAINE
Mode Pratique

donne tout ce qu'il y a de mieux
et de moins cher à réaliser pour

vos toilettes,
votre maison,
votre cuisine,
tout y est pratique.

Un an, 68 numéros, dont 24 en couleurs : 50 fr.

Remboursable par primes à choisir.

1.000 renseignements utiles



LIVRAISON DES TABACS

Tableau indiquant l'ordre et la date de la livraison des communes :

MAGASIN DE CAHORS

1^{re} Commission. — Echantillons, 13 janvier 1933; Porte-graines, 16; Bouziès, 16, 17; St-Géry, 17, 18, 19, 20; Vers, 20, 21, 23; Lamadeleine 23, 24; Larroque-des-Arcs, 25; Arcambal, 25, 26, 27, 28; Calvignac, 28, 30; St-Martin-Labouval, 31 janvier, 1^{er} février; St-Germin, 2; St-Martin-de-Vers, 2; Lauzès, 2; Sabadel-Lauzès, 3; Relhac 3; Caniac, 3, 4; Lantillac-Lauzès, 4; Sémillac-Lauzès, 4, 6; Quissac, 6; Espédaillac, 6; Durban, 6; Flaujac-Ponjols, 7; Laburgade, 7; Esclauzels, 8; Anjols, 8; Cieureac 9; Cremps, 9; Mondoumerc, 9; Lalbenque, 9 et 10; Belfort-du-Queyry, 10; Fontanes-Lalbenque, 10; L'Hospitalet, 10, 11; Le Montat, 11; Francoules, 13; Valroufié 13; Cours, 14; Cras, 14; Maxou, 15.

2^e Commission. — Porte-graines, 16 janvier; Sotrac, 16; Touzac, 16; Duravel, 17; Puy-Evêque, 17; Vire, 17; Montcabrier, 18; Mauroux, 18; Lherm, 18; Douelle, 18, 19, 20; Mercuès, 21; Cahors, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30; Pradines, 30, 31 janvier, 1^{er}, 2 février; Lagardelle, 2; Pescadoires, 3; Anglars-Juillac, 3; Castelnaud, 4; Luzech, 4; Parnac, 4, 6; Albas, 6, 7; Caillac, 7, 8; Lacapelle-Cabanac, 8; Prayssac, 8, 9, 10; Peyrilles, 10, 11; Crayssac, 11; Espère, 11; Thédillac, 11; Ste-Alauzie, 11; Gézac, 13; Labastide-Marhac, 14; Lascahanes, 14; Pern, 15, 16; St-Paul-Labouville, 17; Flaugnac, 17; Castelnaud-Montrabat, 18; St-Médard, 18; Grézels, 18; Les Junies, 20; Labastide-du-Vert, 20; Nuzéjouls, 20; St-Denis-Catus, 21; Boissières, 21; Calamane, 21, 22; Catus, 22.

3^e Commission. — Porte-graines, 16 janvier; Cénévères, 16 et 17; Caharc, 17, 18 et 19; Tour-de-Faure, 19, 20, 21, 23; St-Pierre-Toirac, 23; Montbrun, 23, 24; Frontenac, 24; Larroque-Toirac, 24; Espagnac Ste-Eulalie, 25; Bédou, 25; Boussac, 25; Brengues, 26, 27; Corn, 27; Grèzes, 27; St-Chels, 27, 28; St-Sulpice, 28, 30; Gréalou, 30; Marcihac, 30, 31 janvier, 1^{er} et 2 février; Lugagnac, 3; Vairaire, 3; Bergant, 3, 4; Concois, 4; Crégols, 4, 6; Limogne, 6; St-Cirq-Lapopie, 7, 8; Sauliac, 8, 9; Blars, 9; Cabrerets, 10; Orniac, 11; Larnagol, 11, 13, 14; St-Jean-de-Laur, 14; Cadrieu, 14, 15; Carayrac, 15; Faycelles, 15; Puyjourdes, 15.

MAGASIN DE SOULLAC

Commission unique

1^{er} Paraguay. — Echantillons, 26 janvier; porte-graines, 28; Cazals, 28; Marminiac 28, 30, 31; Salviac, 1^{er}, 2, 3, 4, 6, 7, 8 février; Léobard, 8, 9, 10, 11; Dégagnac, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18; Prudhomat, 18; Condat, 20; St-Denis-Martel, 20; Bétaille, 20; Vayrac, 20; Puy-brun, 21; St-Céré, 21; Lachapelle-Auzac, 21; Souillac, 21; Pinsac, 22, 23; Lauzac, 23; Le Roc, 24; Floirac, 25; Lacave, 25; Meyronne, 25, 27; St-Sozy, 27, 28; Creysse, 28; Montvalent 28; Payrignac, 1^{er}, 2 mars; Concorès, 2, 3, 4; St-Germain-du-Bel-Air, 4; Milhac, 4, 6; Gourdon, 6, 7, 8, 9, 10; St-Cirq-Madelon, 10, 11; Masclat, 11, 13, 14; Rouffilhac, 14; Anglars-Nozac, 14; Fajoles, 14; Naudillac-de-Rouge, 14, 15; Gindou, 15; Frayssinet-le-Gélat, 15; Les Arques, 16 janvier; Montcléra, 16, 17; St-Caprais, 17.

2^e Nijkerk. — Echantillons, 18 mars; Porte-graines, 18; Loubressac, 18; Martel 18; Cuzance, 18; Baladon, 21; Strenquels, 21; Saint-Michel-Loubéjou, 21; Flaujac-gare, 21; St-Simon, 21; Livernon, 21; Assier, 21; Le Vigan, 21; St-Chamarand, 21; Lavercazière, 22; Rampoux, 22; St-Clair, 22; Loupiac, 23; Lamothe-Fénelon, 23; Payrac, 23.

Pharmacie Paul GARNAL

97, Boulevard Gambetta, CAHORS

Organisation moderne

Eau de Cologne 60°
Prix du litre verre compris 30 fr.
Prix du 1/2 litre — 16 fr.
Prix du 1/4 litre — 8 fr.

Eau de Cologne 90°
Prix du litre verre compris 38 fr.
Prix du 1/2 litre — 20 fr.
Prix du 1/4 litre — 11 fr.

Toutes ces Eaux de Cologne
aux Extraits concentrés de fleurs
constituent de véritables parfums

TRAVAIL CHEZ SOI assuré sur machine à tricoter, catalogue gratis. — Laines toutes nuances, prix de fabrique. Ecrire : La Laborieuse, 10, quai d'Orléans, Nantes.

GRANDE MAISON DE TEINTURE NETTOYAGE

de tous vêtements, tissus, chapeaux, etc...

Nettoyage et remise à neuf de vêtements de cuir.

Teintures de fourrures.

Nettoyage d'ameublements, etc...

ENVOI TOUS LES SAMEDIS

Travail soigné

Dépôt pour Cahors :

Madame Louis BONNET

2, rue des Capucins

Bibliographie

L'OPINION

Journal de la semaine

Paraissant tous les samedis

8, rue des Beaux-Arts, Paris, VI^e ar^e

Sommaire du Samedi 31 Décembre 1932

Editorial. — Affaires extérieures : Le conflit anglo-persan : Charles-Maurice Bellet. — Ce qu'on dit. — Affaires intérieures : La tendance et le type politique : Pierre de Pressac. — Notes et Figures : Trente ans après... : Edouard Deverin. — Paroles d'Outre-Rhin : Louis-Thomas. — Littérature : Le bien et le mal : Robert Bourget-Paileron. — Chronique internationale : Une enquête franco-allemande : André Thérive. — Art et Curiosité : Papillon et les débuts du papier peint : Henri Clouzot. — Histoire : La société française sous Napoléon III : Marie-Louise Paileron. — Voyages : Souvenirs du Liban : Jean Fleuriot. — Table des Matières des l'année 1932. — La Bourse.

LES ANNALES

Le mystère du jour de l'an... Quel beau thème, surtout lorsqu'il est traité par un François Mauriac ! Ce sont les Annales du 30 décembre qui publient ce texte magnifique, avec un nouveau de Ben Hecht, le champion qui vient de loin ; un sensationnel Giraudoux sur la querelle des amateurs et des professionnels ; un curieux Hervé Lauviciet sur les automates. L'affaire Courtois, roman d'Irène Nemirowsky, connaît un très gros succès. Les signatures d'Yvonne Sarcey, Abel Hermant, Pierre Mac-Orian, Pierre Bost, Gérard Bauër confèrent à ce brillant numéro des Annales un éclat particulier. En vente partout : 2 francs.

La déclaration obligatoire de la tuberculose

Au moment où il est dans les intentions du Gouvernement de ranger la tuberculose parmi les maladies à déclaration obligatoire, il est naturel que « Guérir », la grande revue de vulgarisation médicale et scientifique, sans vouloir empiéter sur un domaine qui n'est pas le sien, recherche les avantages et les inconvénients qui résulteront de l'application de cette mesure.

Dans un problème comme celui-ci, qui touche par bien des côtés à la vie particulière des individus ou réglera ses rapports avec la Société, il est nécessaire, avant de prendre une telle résolution, de s'enquérir de toutes les garanties et d'avoir l'avis de toutes les compétences.

Le numéro de Janvier de « Guérir » présente une remarquable mise au point de cette question si controversée de la déclaration obligatoire de la tuberculose qui à certaines conditions, peut se révéler comme une œuvre d'une importance sociale considérable.

Ce même numéro présente une série d'articles très intéressants dont voici quelques titres : Le casard ; l'ennemi normal et l'ennui morbide, par le Dr P. Colliat. — Le rhume des foies et le laboratoire. — Les conférences médicales de la Loire. — Les aliments vitaminés, par P. Pétrouff, Ingénieur-Chimiste. — La lutte antituberculeuse, par le professeur Léon Bernard, membre de l'Académie de Médecine. — Le polype du nez, par le Dr A. Maurice. — Les yeux qui font mal. — L'empreinte de l'âge sur la peau, par le Dr E. Bourgoïn. — Le mécanisme de la douleur. — La paralysie infantile, ses manifestations tardives. — Le tartre dentaire par le Dr Mourgeon, etc...

Nous rappelons que « Guérir » est en vente chez tous les marchands de journaux au prix de 2 fr. A défaut, envoi franco : « Guérir », 12 bis, rue Keppler, Paris (16^e). (Joindre 2 francs en timbres-poste).

Quand vous serez à PARIS
il vous sera utile de connaître
chaque jour ce qui se passe
vous pourrez lire ce journal dans
le Hall de l'AGENCE HAVAS
62, Rue de Richelieu, PARIS

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

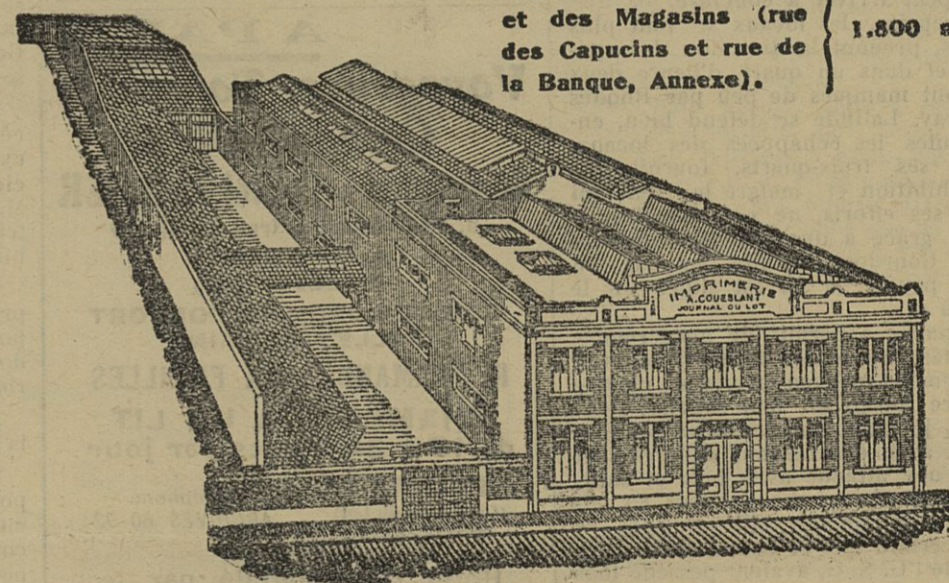
INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers
et des Magasins (rue
des Capucins et rue de
la Banque, Annexe). 1.800 m²

Feuilleton de « Journal du Lot » 7

LA LADY AUX PERLES

par F. DE BAILEHACHE

VI

Régine dormait encore lorsque Reine se leva, arrêta le réveil qui sonnait en trébuchant et se glissa dans le cabinet de toilette-salle de bains. Discrètement, comme d'habitude, la jeune fille s'habilla, ouvrit les volets du salon.

Des cartons étaient posés sur la table, sur le canapé, et des choses ravissantes s'en échappaient. Régine avait dû apporter tout cela la veille au soir. Robe, mantelet, chapeau, chaussures, gants, linge... Il y avait de quoi vêtir une élégante de pied en cap. Dans un écrin, sur la table, un collier de perles reposait, un collier inouï, crème et rosé, énorme ; le fermoir était un gros pavage de diamants. Ce fermoir était large comme un médaillon ; les perles, en chute, sur trois rangs, atteignaient, devant, le diamètre d'un gros dé à coudre.

Reine demeura saisie devant cette fortune. Jamais encore, sauf dans les vitrines du quartier Vendôme, elle n'avait vu pareil joyau. Sans être très connaisseur, la jeune fille avait l'habitude des perles ; sa mère en portait jadis un rang très gentil, que les ju-

nelles avaient dû vendre à un moment de crise. Elles en avaient tiré 50.000 francs.

Le triple collier de Régine devait valoir plusieurs millions.

L'énormité de cette valeur frappa Reine. Elle ne vit plus sa sœur se marier mais se vendre, se vendre à ce grand Anglais aux joues rouges... Cet Anglais qui brisait le tendre foyer des jumelles qui arrachait la brune à l'affection de la blonde !

Jamais encore Reine n'avait fait, mais si elle avait été capable de se sentir, cela eût été ce jour-là qu'il se fit déclaré. Elle souffrait cruellement. Elle étouffait ; le regret de perdre sa Régine la déchirait.

Une voix ensommeillée résonna :

— Nénette ! Nénette !

Régine appelait, utilisant le nom d'autrefois, du temps où elles étaient petites.

— Oui !

— Viens m'embrasser, dit la fiancée. Quand tu rentreras, ce soir, je serai mariée.

— Je sais, dit fébrilement Reine. Je n'aurais pas osé t'embrasser, si tu ne m'avais pas appelée, ni te parler de ton mariage. Je vais essayer de ne pas y penser.

Elle embrassa sa sœur, avec une tendresse mêlée de douleur. Les larmes l'aveuglaient, mais elle sut les refouler pour éviter des reproches, comme la veille.

— Je souhaite que tu sois très heureuse, dit-elle. Je te verrai ce soir.

Elle pensait :

— Ce sera notre dernière soirée ensemble.

Mais elle ne le dit pas.

Régine lui rendit gentiment ses baisers.

— Tu as vu les perles ? demanda-t-elle ?

— Oui.

— Elles sont grosses ! Il paraît que c'est un bijou donné par la reine Anne à la lady Palmington de l'époque.

— Ah ?... Il faut que je parte, Régine, j'ai cinq quarts d'heures de trajet.

Régine s'écria :

— Bon. Alors à ce soir !

Reine dégringola l'escalier, puis s'enfonça dans le métro. Le collier de la reine Anne dansait devant ses yeux.

Régine se fit très belle. Sa grâce, rehaussée du luxe parfait de la toilette, devenait de la beauté.

Quand elle fut prête, elle demeura un long moment à s'admirer dans la glace. Cette belle créature svelte, aux boucles si bien coiffées, admirablement mise en valeur par un chapeau coquet, aux mains gantées sur mesure, à la somptueuse toilette d'aspect cependant sobre et d'un goût parfait... Cette femme de luxe, portant ce triple rang de perles royales, était-ce là Mlle Dardignac, professeur de chant ?

Pour un peu, elle eût chanté le grand air de Marguerite dans Faust ; mais elle ne riait pas. Une expression de triomphe se posa sur son visage. Elle

caressa les perles d'une main amoureuse. Ensuite, regardant l'heure à un nouveau et minuscule bracelet-montre en diamants, elle ouvrit la fenêtre pour guetter dans la rue. Son attente ne fut pas longue ; au bout de peu de minutes, la grande Rolls s'arrêta devant la maison.

Elle descendit lentement, un peu émue tout de même, et rencontra Leslie qui montait, une magnifique gerbe de roses sur les bras ; il était très rouge et lui serra la main avec des yeux brillants :

— Votre sœur ne vient pas ? demanda-t-il.

— Elle prit les roses, les respira longuement :

— Elle est en tournée en province, dit-elle de sa voix la plus douce. Nous regrettons beaucoup toutes les deux, mais c'est une tournée importante d'opérette ; le contrat est signé depuis un an !

Ils montèrent dans la voiture, avec les roses.

A la mairie, un groupe élégant les attendait, composé surtout d'Anglais. Il y avait l'ambassadeur, le consul, des secrétaires. Leslie avait demandé qu'il n'y eût que les témoins et la chancellerie. Régine avait prié un ancien camarade de son père, un colonel, d'être témoin quoiqu'ils se fussent perdus de vue depuis des années.

— Mes parents sont malades et ne peuvent venir, expliqua lord Palmington. Mon père, depuis son attaque, se déplace difficilement. Ma mè-

re perdit un peu la vue. J'avais pensé nous marier à Londres, à cause de cela, mais mes parents ne seraient quand même pas venus à la cérémonie, alors autant valait nous marier selon l'usage, dans la ville de la fiancée.

En cinq minutes ce fut fait, les signatures apposées sur le registre. Des photographes, postés à la sortie de la mairie, prirent des clichés. Régine, souriante, s'efforça d'avoir l'air hautain, avec le bouquet de roses dans la main. Leslie demeura froid, à côté de l'ambassadeur qui prenait congé.

La belle Rolls emporta les mariés vers un restaurant célèbre du côté de Saint-Cloud. Les bois, nouvellement verts, sentaient les premières violettes ; le panorama de Paris, féérique, s'estompait dans la brume.

Un orchestre tzigane rythmait doucement des airs berceurs et ensorcelants ; la table était préparée, fleurie de lilas blancs et de roses roses. S'y assirent. Régine se sentait victorieuse, ayant enfin acquis ce droit au luxe qu'elle convoitait depuis la ruine de sa famille, ce droit qu'elle réclamait impérieusement au sort. Le hasard l'avait bien servie. Si Cynthia Palmington ne s'était pas foulé la cheville, elle n'aurait pas fait venir « Miss Dardy » à son hôtel, et celle-ci n'y aurait pas fait la connaissance du cousin richissime.

Un moment elle pensa à Renée Ca-

rill qui devait tourner, profitant du soleil. Elle imagina le rassemblement, toujours un peu romantique, des voitures ; les costumes pitoyables sous la lumière du jour ; les automobiles hérissées d'appareils de prises de vues ; les coups de sifflet ; les querelles...

Comme on était bien à l'ombre de ces tilleuls aux feuilles encore naives, avec ces parfums de lilas et de roses.

— J'ai déjà commandé, fit Leslie. Tant mieux, ce sera parfait, puisque c'est vous qui l'avez décidé.

Il eut un bref sourire et reprit :

— Mes parents ne vous envoient pas de cadeaux ; c'est toujours compliqué d'envoyer des bijoux. Ils vous les donneront eux-mêmes.

— Bien sûr ! Comme je serai intimidée d'être présentée à vos chers parents !

— Ils vous trouveront charmante. Je suis sûr que toute ma famille vous trouvera charmante.

— Votre famille ?

— Oui. En dehors de mon père et de ma mère, j'ai des oncles, tantes et cousins. Et aussi j'ai trois enfants.

Régine dut faire appel à toute son énergie pour ne pas se lever d'un bond :

— Ah ? Vous avez des enfants ? Vous ne m'en avez jamais parlé.

— Non. Il valait mieux n'en parler qu'après le mariage. Comme cela j'étais sûr que vous ne m'épousiez pas par intérêt, avec l'idée de prendre trop d'influence sur les enfants.